

Une date à retenir : le 25 mars 2013, assemblée générale de DLF Bruxelles-Europe, suivie d'un débat exceptionnel



DLF Bruxelles-Europe

Diversité linguistique et langue française

« On ne peut bien défendre sa langue qu'en parlant celle des autres »

Retrouvez-nous sur le site

http://www.langue-francaise.org/Bruxelles/Bruxelles_entree.php

Infolettre N° 30

Bruxelles, le 24 février 2013

Sommaire : I. À la une : assemblée générale – débat – II. Synthèse du dîner-débat-concert du 5 décembre 2012 – III. Table ronde Lille 2012 – IV. 3^{es} Assises du multilinguisme, Rome 2012 – V. Plate-forme pour le multilinguisme en entreprise (suite et fin) – VI. Semaine de la francophonie 2013 – VII. Agenda – VIII. Brèves – IX. Bons points, mauvais points – VII. Publications – Annexe

I. À la une : lundi 25 mars 2013, assemblée générale suivie d'un débat

Lieu : Représentation permanente de la France auprès de l'UE

17h 30 : Assemblée générale de DLF Bruxelles-Europe

19h : Débat - Détails et biographies des participants : voir annexe
Une invitation séparée sera envoyée.

« La diversité linguistique et la langue française sont-elles condamnées à reculer dans l'Union européenne? »



16 sur 28 États de l'UE appartiennent à la Francophonie institutionnelle. La France finance 80% du budget de l'OIF. Où vont ces investissements ? Pourquoi le français continue-t-il de reculer dans l'UE ? Peut-on inverser la tendance ?

II. Synthèse du dîner-débat-concert du 5 décembre 2012



« Y a d'la joie : Le succès de la chanson française, nouvelle génération »

La soirée organisée par DLF Bruxelles-Europe le 5 décembre 2012 affichait complet. Plus de 110 convives étaient réunis, parmi lesquelles Pietro Sicuro, représentant permanent de l'Organisation internationale de la Francophonie, Matthieu Clouvel,

consul général adjoint, Evelyne Régnier, proviseur du Lycée français, Thierry Lagnau, directeur de l'Alliance française, Karine Jottard, directrice de la Maison de la Francité, Christophe Leclerc, directeur du média en ligne EurActiv, des élus des Français de Belgique et des amis de toutes nationalités. Pour l'occasion, la fort belle salle de la Brasserie, rue Van Maerlant à Bruxelles avait été dotée d'une estrade pour accueillir une harpiste compositrice hors pair qui nous a révélé les étonnantes potentialités de la harpe et de sa superbe voix. D'origine allemande, grande voyageuse, **Maria Palatine**, aux accords liquides de son instrument, a chanté des poèmes de Reiner Maria Rilke, de Pablo Neruda et, en allemand, la merveilleuse histoire du rosier épargné par la tempête.



Bernard Tirtiaux nous a régales de grands classiques interprétés par Yves Montant et Georges Brassens et a témoigné de sa nostalgie pour les chansons à texte.

Jean-Claude Amboise, avocat, spécialiste du droit de la langue française, mais aussi de la chanson francophone, a illustré avec fougue la popularité de la chanson française dans le monde. Celle-ci nous est révélée à travers des succès très actuels dans des genres aussi variés que le slam (Grand corps malade), le rap français, le jazz manouche (Zaz)... ou des artistes aussi différents que Garou, Cœur de Pirate, Patricia Kaas, Céline Dion, Mylène Farmer, Stromae (*Alors on danse*)... sans oublier les anciens succès de Serge Gainsbourg et Jane Birkin.



Les chanteurs francophones sont célébrés, y compris hors de l'espace francophone, dans les palmarès russe, allemand, ukrainien. Jean-Claude Amboise a souligné l'effet multiplicateur d'un genre « mineur » comme la chanson pour amener à la langue française. Charles Aznavour ou Joe Dassin, plurilingues, ont été de grands ambassadeurs de la chanson et de la langue française, qu'à leur suite des milliers de fans ont voulu apprendre. L'impact de Mireille Mathieu en Russie a été immense. La même séduction opère encore aujourd'hui dans le sillage de Natacha St-Pier ou Patricia Kaas.

Le paradoxe est que la chanson francophone s'exporte plutôt bien, mais qu'en France, cette popularité est mal connue. L'opinion reste prisonnière du mirage du succès « global », centré sur le choix de l'anglais alors qu'il ne garantit pas le succès. Le soi-disant manque de musicalité de la langue française reste une thèse qui n'est en rien partagée au-delà de l'hexagone. Un débat avec le public suivit cet exposé, animé par le vice-président Olivier Lesort. De l'avis général, cette soirée joyeuse et instructive, fut une réussite.

III. Table ronde du festival des langues de Lille 2012

« Europe et pluralité des langues. L'intercompréhension, une réponse innovante à ce défi ».



Comme chaque année depuis cinq ans, notre association a été sollicitée par M^{me} Jugie, présidente de l'association No Man's Languages, pour organiser une table ronde.

Trois personnalités sont intervenues : Pierre Janin, inspecteur général de l'Action culturelle à la délégation générale de la langue française et des langues de France, Catherine Vieilledent-Monfort,

administrateur à la Commission européenne, et Michel Soubies, ancien fonctionnaire européen.

Pour expliquer l'intercompréhension, **Pierre Janin** a utilisé un diaporama facile à comprendre. Il a expliqué à la cinquantaine de personnes présentes le principe de cette méthode avec cette simple phrase : « **Je te parle dans ma langue, tu me réponds dans la tienne, et nous nous comprenons** ». L'exemple d'une boîte de sucre blanc, sur laquelle la dénomination de ce produit est traduite en neuf langues, lui a permis de montrer les similitudes linguistiques de cette dénomination dans les trois groupes de langues utilisées en Europe. Pierre Janin a insisté sur le fait que dans un monde globalisé, il fallait absolument respecter les cultures et donc aborder les autres langues de manière amicale et non guerrière, ce que nous permet justement l'intercompréhension. Celle-ci reste peut-être encore un idéal utopique, puisque cette approche n'est pas répandue, a-t-il poursuivi avec humour. Pour arriver à un habitus éthique basé sur l'intercompréhension, il faut familiariser le public en l'aidant à se fabriquer les stratégies lui permettant de comprendre « l'essentiel » du message énoncé dans une autre langue que la sienne.

Catherine Vieilledent-Monfort a ensuite **expliqué les conclusions d'une étude sur l'intercompréhension menée par la DG traduction**. En 2008, la Commission européenne avait demandé que l'on explore le potentiel de cette méthode qui pourrait offrir, a-t-elle ajouté, un heureux complément à l'apprentissage des langues. Pour favoriser la mobilité et l'inter-culturalité, l'anglais est très pratique mais certainement pas suffisant. D'une part, l'intercompréhension est déjà répandue dans le secteur privé et les contacts commerciaux : pour les achats sur internet, on pourrait très bien envisager de répandre la pratique. L'intercompréhension se prête aussi très bien à la *veille* de l'information. D'autre part, les professionnels de la traduction, dans le cadre du travail multilingue des institutions, ont pour pratique d'échanger des solutions (terminologie, syntaxe) et de comparer avec des langues voisines (ou au contraire, des langues dont les structures sont différentes), et donc en pratiquant l'intercompréhension. **Dans un contexte budgétaire très contraint, l'intercompréhension pourrait contribuer à des gains de productivité** si l'on repense l'organisation de la concordance multilingue, de la révision/évaluation des traductions externes et celle de la formation linguistique par exemple, voire la traduction de documents internes (de 23 langues à 12 groupes de langues).



Michel Soubies, quant à lui, a mis en évidence le fait qu'une langue n'est pas neutre. Elle véhicule des valeurs et laisse une empreinte. Or la loi européenne doit s'appliquer à 500 millions d'Européens. **Sachant que la Commission européenne va être amenée à devenir une sorte de « gouvernement européen », peut-on alors accepter le monopole de l'anglais ?** Certes au niveau des Commissaires européens, on travaille en trois langues : français, anglais, allemand, mais dans les services il n'y a pas d'interprètes et le travail de conception se fait presque exclusivement en

anglais, surtout depuis le dernier élargissement. Michel Soubies fait remarquer d'autre part qu'un fonctionnaire européen pourrait très bien, au bout de quelques mois, être capable de travailler dans

les trois langues à condition qu'il soit bien formé, d'autant plus qu'il est tenu statutairement de connaître deux langues en plus de la sienne. Tous les efforts pour éviter le monopole d'une seule langue doivent être mis en œuvre.

Suite à ces trois interventions, un débat modéré par **Olivier Lesort** s'est instauré avec le public, touchant différents thèmes comme le retard de la France dans la pratique des langues, l'interculturalité et l'enseignement des langues. D'autres questions ont été posées concernant l'apprentissage croisé des langues (exemple de croisement entre anglais, néerlandais et flamand dialectal) et « l'apprentissage passif ».

IV. 3^{es} Assises européennes du plurilinguisme

Organisées par l'Observatoire européen du plurilinguisme, ces rencontres de Rome (10 au 12 octobre 2012) furent l'occasion d'échanger des expériences et des projets de diversité linguistique dans quatre registres : éducation, économie, politique et culture. Un témoignage fut particulièrement instructif, dans le registre économie, pour illustrer l'idée que **langues, culture et économie sont liées** : Mario Formica, vice-président de Marketing & Airline Studies ATR (Avions de Transport Régional), venu spécialement de Toulouse, a démontré avec brio que, **grâce à une politique linguistique intelligente, son entreprise a augmenté non seulement ses bénéfices mais aussi le bien-être de ses employés**. Lire son panorama *Les avantages de compétences multilingues sur les marchés de l'aviation commerciale* en cliquant sur le lien :

http://www.observatoireplurilinguisme.eu/images/Evenements/3e_Assises/Programme_et_contributions/Economie/diapo_formica.pdf

V. Plate-forme pour le multilinguisme en entreprise (suite... et fin)



La plate-forme, lancée par la Commission en liaison avec la société civile en 2009, est entrée dans sa phase opérationnelle en février 2011 grâce au financement de **CELAN**, *Stratégies linguistiques pour la compétitivité et l'employabilité*, l'opérateur de la société civile. Après deux années de travaux, les conclusions ont été publiées fin 2012. Elles sont téléchargeables sur le site de CELAN :

<http://celan-project.blogspot.be/2012/11/multilingualism-is-key-for-business.html>.



De gauche à droite : Wolfgang Trenn, Christian Galinski, Margaretha Mazura, Mike Hammersley, Wolfgang Mackiewicz, Gustavo Gonzalo-Quijano, Claire Goyer, Mirela Mazalu, Blanca Stella Giraldo, Dieter Jirmann-Heidl.

Le dernier atelier s'est déroulé les 15 et 16 novembre 2012. **Wolfgang Mackiewicz**, Directeur du Centre de Langues de la *Freie Universität* de Berlin et coordinateur du projet a présidé les deux années de travaux avec énergie et détermination, dans

des conditions de financement et d'éloignement des partenaires parfois difficiles à gérer.

Les PME européennes dans leur majorité n'ont pas de politique linguistique définie et hésitent à investir dans le contexte actuel de crise. Elles pourront trouver sur le site de **CELAN** des outils, notamment une typologie des industries de la langue (cours de langue, traduction en ligne, dictionnaires de terminologie etc.) **Les restrictions budgétaires imposées à la Commission européenne ne nous permettront pas de prolonger l'atelier**. Ce qui reste à faire est pourtant

l'essentiel : d'une part sensibiliser les PME et les populations à la valeur ajoutée du multilinguisme dans l'entreprise en valorisant les programmes de mobilité pour les jeunes et en donnant des exemples de réussite ; d'autre part déterminer les meilleurs canaux pour diffuser l'information auprès des institutions publiques, écoles de commerces, universités, chambres de commerce et d'industrie, DRH des entreprises, associations professionnelles, syndicats.

La plate-forme eSkills panorama : au vu de la montée dramatique du chômage en Europe, la DG éducation, culture, jeunesse a lancé une nouvelle plate-forme intitulée eSkills Panorama <http://eskills-week.ec.europa.eu>, destinée à fournir l'information sur les compétences digitales nécessaires pour stimuler l'emploi. La commissaire **A. Vassiliou** a souligné la nécessité de repenser l'éducation : les besoins en compétences évoluent, pour lutter contre le chômage des jeunes (jusqu'à 50% dans certains États membres) recyclage et amélioration des compétences sont indispensables. **Les États membres doivent procéder à des réformes vers l'apprentissage ouvert et mieux comprendre le marché du travail.**

VI. Brèves

Nouveau rapport sur la diversité linguistique : le député **François Alfonsi** (Verts/ALE, français) a annoncé qu'il préparait un rapport sur la diversité linguistique en Europe, rapport qui sera présenté à la commission de la culture et de l'éducation du Parlement européen en avril, avant un vote en plénière prévu au mois de juin. L'objectif est de dresser une vue d'ensemble de la situation vingt ans après la dernière étude existante, avec un accent particulier sur les langues menacées de disparition.

2013, l'année européenne des citoyens : 2013 marquera le 20e anniversaire de la création de la citoyenneté européenne dans le cadre du traité de Maastricht, entré en vigueur le 1er novembre 1993. La Commission européenne a donc proposé de faire de 2013 « l'année européenne des citoyens ». *Une excellente occasion de rappeler à ceux-ci les droits dont ils bénéficient grâce à l'Union européenne et ce que cette dernière peut faire pour chacun d'entre nous*, a déclaré **Viviane Reding**, commissaire à la justice, aux droits fondamentaux et à la citoyenneté.



Le nouvel Intranet de la Commission européenne est désormais monolingue anglais. La technologie Microsoft SharePoint est la seule « corporate solution » offerte par DIGIT (Direction générale pour l'Informatique). Cette technologie gère très difficilement le multilinguisme. Néanmoins, il faut savoir que sur l'ancien Intranet où le multilinguisme était possible et malgré les demandes réitérées aux unités de fournir leur contenu en français pour remplir la page FR, en 2012 il n'y avait toujours que 5% de l'Intranet en FR ; 95% était en EN, avec une phrase sur les pages FR "Merci de consulter cette page en EN".

Peut-on encore sauver Canal Académie, la radio Internet de l'Institut de France?

La radio Internet de l'Institut de France, Canal Académie, va être mise en veilleuse ce printemps. Émissions et entretiens vont disparaître. Étant donné l'immense audience de cette radio qui représente un concentré exceptionnel de culture française (12 millions de téléchargements en 2012, dont 40% à l'extérieur de la France), on peut s'émouvoir et, avant d'entonner le *de profundis*, se demander comment sauver cette radio podcast. Le député des Français du Benelux **Philip Cordery**, alerté par nos soins, a posé une question écrite le 5 février à la ministre de la Culture. <http://questions.assemblee-nationale.fr/q14/14-17048QE.htm>. Une réponse pour bientôt ? Pour en savoir plus et participer à la discussion des internautes <http://clairegoyer.blogactiv.eu/>

VIII. Agenda

15 au 23 mars : on pend la crémaillère à la Maison de la Francité dans le magnifique Hôtel Hèle enfin rénové, au cours d'une **semaine « Portes ouvertes »** du 15 au 23 mars 2013 ; voir le programme <http://www.maisondelafrancite.be/>

Du 15 au 18 mars, ateliers d'écriture à Bruxelles avec l'Oulipo (www.ouliipo.net) sur le thème de Bruxelles re-belle : balades dans la ville le matin puis écriture selon les contraintes oulipiennes (voir bmb2012.blogspot.com) dans des lieux culturels. Pour tout renseignement : bxlrebelle.blogspot.com ou 02 640 21 52

Semaine de la Francophonie : *la langue française en fête* se déroulera du samedi 16 au dimanche 24 mars 2013, organisée par la Fédération Wallonie-Bruxelles <http://20mars.francophonie.org/La-langue-francaise-en-fete-Federation-Wallonie-Bruxelles.202>

IX. "BONS POINTS, MAUVAIS POINTS"



Jean Quatremer, correspondant du quotidien *Libération* à Bruxelles, a décidé de boycotter la conférence de presse organisée par l'Irlande lors du changement de présidence de l'UE, début 2013, pour protester contre le choix fait par l'Irlande de tenir la conférence en une seule langue. « **L'Europe ne se fera pas si elle n'assume pas sa diversité linguistique** ». Il le clame à chaque occasion qui lui est offerte et prend ses responsabilités. Il assume, comme il le dit, sa ringardise ! Alors, vive la ringardise ! Osons dire les choses pour les transformer. (*les coulisses de Bruxelles*).



L'Irlande a choisi l'anglais comme seule langue pour sa conférence de presse à Dublin, lors du changement de présidence de l'UE, début janvier 2013. Dublin a refusé de fournir, comme cela s'est toujours pratiqué, la moindre interprétation dans ces langues en voie de disparition que sont l'allemand et le français, mais qui restent des langues de travail de l'Union (Jean Quatremer)

X. Publications

« **Le tour du monde en 180 langues** » Éditions Goursau - 19 euros. www.goursau.com. 200 expressions usuelles traduites en 180 langues - voyagez au cœur des cultures du monde. Un dictionnaire qui met en lumière l'intercompréhension au niveau mondial et qui privilégie tous les parlers porteurs d'identités. Une application tout à fait innovante qui fait côtoyer, à part égale, « petites langues » et « grandes langues ».

Nous remercions vivement nos membres



pour les informations et contributions qu'ils nous adressent sur les questions que nous abordons. Nous ne manquons pas d'en tenir compte. Certaines sont publiées dans la revue.

N'hésitez pas à nous rejoindre, nous avons besoin de votre aide.

Envoyez un message à bxl-europe@skynet.be

À bientôt, see you soon, hasta luego, a presto, bis bald, tot ziens, do zobaczenia...

La rédaction

Annexe (invitation et notes biographiques)

INVITATION
Lundi 25 mars 2013

19h : Débat

**La diversité linguistique et la langue française sont-elles
condamnées à reculer dans l'Union européenne?**

Lieu : Représentation Permanente de la France auprès de l'UE
14 Place de Louvain, 1000 Bruxelles (métro Parc)

Le débat sera ouvert par

Philippe Étienne

Représentant permanent de la France auprès de l'UE

Intervenants

Pouria Amirshahi

Député, rapporteur à l'Assemblée nationale de la mission consacrée à la francophonie

Philip Cordery

Député des Français du Benelux

Pietro Sicuro

Représentant permanent auprès de l'UE de l'Organisation internationale de la Francophonie

Jean Quatremer

Correspondant de *Libération* à Bruxelles

Modérateur

Claire Goyer

Présidente DLF Bruxelles Europe

Le débat sera suivi d'une réception

Nombre de places limitées - Inscription obligatoire avant le 20 mars 2013 :

brigitte.tout@gmail.com

Notes biographiques



Pouria Amirshahi est député de la majorité de la neuvième circonscription des Français établis hors de France (Afrique du Nord et de l'Ouest). Membre de la commission des affaires étrangères, il est notamment rapporteur de la **mission élargie consacrée à la francophonie, action culturelle, éducative et économique.**

Né en Iran, il est arrivé en France à l'âge de 4 ans. Son parcours est aussi riche qu'éclectique : il a été délégué général de l'association 4D (Dossiers et Débats pour le Développement Durable) de 2004 à 2005, cadre d'action sociale et médico-sociale de 2006 à 2009 en Charente, rédacteur en chef de la revue neuvième art à la [Cité internationale de la bande dessinée et de l'image](#). Outre le débat autour du vote des étrangers, un appel contre la violence politique et pour la poursuite du processus démocratique en Tunisie, la volonté de promouvoir la politique de développement – et la reconstruction – au Mali et au Niger, **l'une de ses priorités est de donner du sens à l'espace francophone.**



Philip Cordery est député de la quatrième circonscription des Français établis hors de France (Belgique, Pays Bas et Luxembourg). Il est membre de la commission des affaires étrangères et secrétaire de la commission des affaires européennes.

De père britannique et de mère française, Philip Cordery est diplômé en langues appliquées au droit et à l'économie. Il a une longue carrière politique derrière lui. Après avoir fondé l'organisation des jeunes socialistes européens (ECOSY), structure permettant aux jeunes socialistes de toute l'Europe d'échanger et de coopérer, il a été secrétaire général du Parti socialiste européen, poste qu'il a occupé de 2004 à 2012. De par sa connaissance de la politique européenne et des institutions, il s'est notamment engagé, durant sa campagne à rester vigilant **sur le respect de la diversité linguistique au sein des institutions européennes et le maintien de la langue française dans ces mêmes institutions.**



Pietro Sicuro est représentant permanent de la Francophonie auprès de l'Union européenne à Bruxelles depuis 2010.

Né à Montréal, de père italien et de mère canadienne, Pietro Sicuro se revendique surtout comme Québécois. Il est diplômé de l'université du Québec en Sciences de la communication. Il a été successivement conseiller aux politiques et aux coproductions internationales à Téléfilm Canada, conseiller « industries culturelles et technologies numériques » du Premier ministre du Québec et sous-ministre adjoint responsable des enjeux internationaux de la société de l'information au Ministère de la Culture et des Communications du Québec. Spécialiste des questions culturelles et des concertations internationales, il a évolué dans l'univers diplomatique en assurant les négociations et concertations politiques francophones inhérentes à la mise en œuvre de la société de l'information. Il a, par ailleurs, représenté la Francophonie au sein de diverses instances internationales spécialisées dans l'appropriation et l'usage des innovations numériques. **Il œuvre au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie depuis 1998 en qualité de Directeur de l'Institut de la Francophonie numérique et de Gestionnaire du Fonds francophone des inforoutes.**